



Contrat d'engagement vers simplicime mobile

Par **demaison**, le **25/02/2011** à **16:12**

Bonjour,

Je me suis engagé vers simplicime mobile depuis 4 mois il s'avere que j'ai depuis le debut des problemes :premiers forfait avec internet en illimité n'a jamais fonctionner j'ai donc demander à en changer chose de fait mais maintenant avec le second forfait on n'arrive plus à me contacter directement cela passe à mon repondeur et je ressoie les messages le lendemain comme quoi on a essayé de me joindre .Je voudrais savoir s'il y a possibilité de resilier mon abonement sans avoir à payer l'année en cour .Merci